

Golbey en Bref

N°333 - Juin 2023

Dossier spécial économies d'énergie



Agenda

Samedi 3 juin

Concert gratuit de Ridsa en plein air
La Haye le Doyen, 20 h

Du lundi 5 au dimanche 11 juin

Fête des 40 ans de Golbey Animation

Du lundi au dimanche : exposition de réalisations faites dans le cadre des activités de Golbey Animation

Mercredi 7 juin de 15 h à 17 h : après-midi ludique proposé aux enfants de 3 à 12 ans (structures gonflables, jeux en bois,).

Entrée libre – Enfants non-inscrits à Golbey Animation restent sous la surveillance et responsabilité des parents

Jeudi 8 juin à partir de 20 h : soirée Karaoké et dansante animée par Dimitri

Vendredi 9 juin à partir de 17 h 30 : valorisation des projets réalisés dans le cadre de l'accueil périscolaire qui se clôturera par le spectacle du projet « Opéra Rock » et de l'atelier théâtre enfant.

Ouvert à tous

Samedi 10 juin de 14 h 30 à 17 h 30 : après-midi portes ouvertes des différentes activités proposées par l'association avec ateliers « yoga en famille » / « sophrologie » / photo de « portraits de famille », danses,...

Samedi 10 juin à 20 h 30 : spectacle de théâtre

Dimanche 11 juin à 15 h : spectacle de danses, chant,

Centre culturel

Vendredi 9 juin

Marché des Acacias

Le marché estival fait son retour ! Commerçants et artisans locaux.

Animations, food truck.

Parc des Acacias, 16 h - 20 h.

Dimanche 11 juin

Puces des loisirs créatifs

Organisé par le centre social Louise-Michel.

Centre social Louise-Michel, 9 h 30 - 17 h.

Lundi 12 juin

Ramassage des déchets verts

Dimanche 18 juin

Course amicale thermique et électrique de modélisme

Pour les pilotes, inscription au 06 34 25 21 59. Course organisée par Golbey Animation.

La Haye le Doyen, terrain de modélisme, 9 h - 17 h.

Vendredi 23 juin

Marché des Acacias

Le marché estival fait son retour ! Commerçants et artisans locaux.

Animations, food truck.

Parc des Acacias, 16 h - 20 h.

Vendredi 23 juin

Fête de la musique

Venez nombreux découvrir les talents locaux. Musiciennes, musiciens, chanteuses, chanteurs, si vous souhaitez participer, inscrivez-vous auprès de Carole Colin : mairie.carole@orange.fr ou auprès d'Elodie Cherpitel : elodie.cherpitel@golbey.fr

Centre-ville, 20 h.

Samedi 24 juin

Atelier cuisine « saveurs du monde »

Venez découvrir, échanger, partager, réaliser et déguster la recette de la Paella express avec Sandrine. Participation aux frais de 5 à 10€ par atelier et par personne

Centre culturel, 9 h.

Samedi 24 juin

Sortie nature « découverte des plantes comestibles, médicinales et locales »

Sébastien Hermann, naturopathe diplômé, vous propose, lors de ces sorties, d'apprendre à reconnaître, récolter et utiliser les plantes sauvages que l'on trouve près de chez soi avec la possibilité d'aborder d'autres thèmes santé au naturel. Inscription au 03 29 31 43 77. Tarif : 5€

Centre culturel, départ 9 h 30.

Samedi 24 juin

Repas-concert avec Romain Pafili

Concert des années 80 à nos jours, repas : barbecue + boisson, au sein de la cour du Fort de la Grande Haye.

Inscription et renseignements : enavantlagrandehaye@gmail.com

25€ : concert + repas, 10€ uniquement le concert

Fort de la Grande Haye, 19 h 30

Dimanche 25 juin

Il « été » une fois les quatre saisons

14 h 30 : spectacle chantant

Stand maquillage, manga, bricolage, découverte musicale,...

Fabrique l'arbre de ta saison préférée avec n'importe quels matériaux. Les arbres doivent mesurer environ 80 cms de haut; présentation des arbres devant le jury à 15 h 15 (s'inscrire auprès de la société des fêtes)

Organisé par la Société des Fêtes.

Renseignements : 07 81 63 69 92 ou sdf.de.golbey@gmail.com

Parc des Acacias, à partir de 11 h.

Lundi 26 juin

Ramassage des déchets verts

Vendredi 29 juin

Sortie culturelle : les secrets de l'opéra

Sortie culturelle pour les seniors (60 ans et plus) : Les secrets de l'Opéra. Ce projet culturel se compose de quatre temps. Messieurs Michel Gérard, Docteur en Musicologie, et Claude Trinidad, ancien directeur adjoint de l'école de musique d'Epinal, vous proposent 3 temps d'animations d'une durée de 1h30 sur la thématique précédemment évoquée. Le 29 Juin, les participants se retrouveront à l'opéra National de Lorraine à Nancy afin d'assister à la représentation "La Traviata" de Verdi. Il vous sera également permis de visiter les locaux de l'opéra. Si vous souhaitez plus de renseignements, rapprochez vous du secrétariat du centre social Louise-Michel. Les places sont limitées, alors, inscrivez vous dans les plus brefs délais.

Vendredi 30 juin

Marche conviviale

Inscription auprès de Golbey Animation, gratuit.

Départ devant le centre culturel à 14 h.

La centrale solaire inaugurée en grande pompe



Mise en service le 9 septembre 2022, la centrale solaire au sol a été inaugurée en grande pompe mardi 25 avril. C'est logiquement Roger Alémani qui accueillait sur ses terres tout un aréopage de personnalités, parties prenantes dans cette réalisation unique dans les Vosges. Une réalisation fort intéressante qui s'intègre parfaitement dans l'environnement et le respecte puisque la faune y est protégée grâce à la mise en place d'un mur en pierres sèches pour les reptiles, notamment le lézard des murailles, de nichoirs pour le rouge-queue noir, la présence de 200 moutons pour assurer l'entretien de la centrale par pâturage, confié à un éleveur local et, prochainement, l'installation de ruches par un apiculteur.

La prise en compte du contexte local, voire départemental, a très tôt interrogé les élus golbéens qui, dès 1972, ont souhaité développer, sur le site actuel « Devant le souche », une décharge contrôlée, autorisée par arrêté préfectoral du 18 juillet 1972.

Si, dans un premier temps, seule l'extrémité nord-ouest de l'emprise, sur une surface de 1,6 ha, accueillait les déchets ménagers, leur nature a, néanmoins, évolué, principalement en raison de l'ouverture de l'usine d'incinération de Ménarmont en 1982, avec le dépôt des résidus, inertes et non toxiques, pouvant provenir d'établissements industriels locaux, dont les résidus de broyage automobile, les boues de stations d'épuration intercommunales, les déchets verts et, enfin, les déchets inertes, pour une capacité annuelle de stockage de 30 000 tonnes. Ces dépôts se sont étalés sur la période 1984/1994, autorisés également par arrêté préfectoral successif.

Au gré des besoins et pour répondre à la demande croissante des industries locales, après accord de l'administration préfectorale, la commune a poursuivi la gestion de son site par la création, au fil des années, de neuf alvéoles sécurisées et étanchéifiées par la pose de membranes géotextiles sur les 11 ha 24 a 65 ca. Seuls les déchets industriels banals ultimes, jusqu'à la fin de l'autorisation d'exploiter, le 30 juin 2004, étaient autorisés sur le site.

Aussi aujourd'hui, après un travail de près de 5 ans, une centrale photovoltaïque au sol de 4,99 Mégawatts crêtes (unité de mesure des panneaux photovoltaïques) est installée sur le site.

D'une surface totale de panneaux de 19 112 m² pour 9 230 panneaux, sur un terrain clôturé de 10,8 ha, représentant 5 996 Mégawatts heures par an de production théorique est réinjectée dans le réseau public Enedis, représentant pas moins de la consommation, hors chauffage, de 4 343 habitants ; quasiment la moitié de la population de Golbey.

Un beau projet qui a donc vu le jour et donne une nouvelle vocation à cette friche devenue inexploitable et, surtout, défier son ancienne affectation.

Autour de Roger Alémani, Franck Leroy, président de la région Grand Est, Michel Heinrich, président de la communauté d'agglomération d'Épinal et président de la SEM Terr'Enr, Anna Lafont, directrice territoriale Développement Nord de Total Énergies et Gilles Pouret, directeur régional Grand Est de Total Énergies direction France, honoraient donc de leur présence cet événement impasse de la Grande Haye. Un événement car cette centrale solaire au sol est unique dans les Vosges.

« Ce site a connu bien des destinations avant d'accueillir cet équipement respectueux de l'environnement, innovant pour le territoire, référencé dans le développement durable et préconisé par "le Grenelle de l'environnement" ; tout un symbole lorsque l'on connaît son histoire », expliquait le maire. Et de conclure : « La transition écologique et énergétique passe par nos territoires. Nous devons lutter contre les dérèglements climatiques et apporter des solutions pérennes et vertueuses.

Aujourd'hui, je suis fier d'être le promoteur d'un tel équipement et je sais qu'il va en apporter d'autres, notamment avec la SEM Terr'Enr ».



Les économies d'énergies réalisées par la commune

Engagée depuis déjà de nombreuses années dans le secteur de l'énergie, la commune protège l'environnement en réalisant régulièrement des travaux de rénovation avec comme pour objectif de limiter ses consommations, notamment électriques.



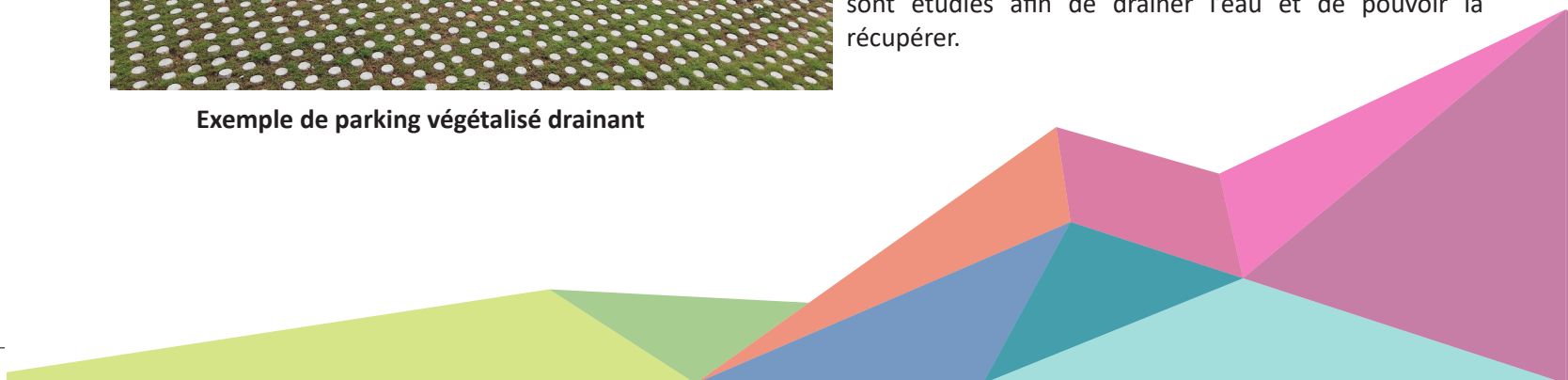
Ainsi, les écoles ont toutes été isolées en profitant des dispositifs CEE (Certificat d'Economie d'Energie). Les CEE permettent de réaliser des travaux énergétiques à moindre coût car financés par des fournisseurs d'énergie. L'isolation sous les combles permet ainsi de garder la fraîcheur l'été et de conserver la chaleur l'hiver. Couplées à des travaux d'abaissement de plafonds, ces rénovations contribuent à réaliser des économies sur les factures, tout en améliorant le confort des élèves et des professeurs.

Autre chantier d'envergure entrepris depuis des années : le remplacement des candélabres pour laisser place aux LED. Moins énergivores, ces ampoules ont permis de diviser la consommation électrique par 2, tout en rajoutant plus de 200 candélabres sur la commune. Notre ville est donc mieux éclairée, avec une consommation plus faible ! Ce qui permet notamment, de limiter les surcoûts lors des festivités de Noël (la facture de décembre étant seulement plus onéreuse de 100€ par rapport au mois de novembre par exemple).



Exemple de parking végétalisé drainant

Économies électriques bien sûr, mais également économies d'eau sont au cœur des actions communales. Pour cela, les espaces verts œuvrent au quotidien en plantant de nouvelles espèces peu demandeuses en eau, et en récupérant l'eau de pluie pour faire les arrosages. De nouveaux conteneurs récupérateurs d'eau vont d'ailleurs être installés au niveau du nouveau bâtiment du centre technique, permettant de récupérer 100m³ d'eaux pluviales. Aussi, les nouveaux emplacements de parking sont étudiés afin de drainer l'eau et de pouvoir la récupérer.



Les économies d'énergie chez vous

Aujourd'hui, les sollicitations sont nombreuses concernant les économies d'énergie chez soi. Malheureusement, parmi ce panel important, de nombreuses fraudes et arnaques existent. Nous ne pouvons que vous recommander de rester prudent face à toutes les démarches commerciales existantes et de se renseigner avant de signer !

La hausse des tarifs des énergies nous pousse indéniablement à faire des économies : baisse de la température du chauffage, débrancher les appareils en veille, éteindre les lumières inutile, ... sont autant d'écogestes bons pour notre porte-monnaie mais aussi pour la planète ! La sensibilisation est désormais quotidienne, mais concrètement, qu'est-il possible de faire ?

Voici un tour d'horizon, non exhaustif, des principales mesures qui vous permettront de réaliser des économies d'énergie :

- Des aides financières comme Ma Prime Rénov' pour les travaux notamment d'isolation thermique, de chauffage et eau chaude sanitaire.

Une démarche en 5 étapes !

Complètement dématérialisée.



En fonction de vos revenus et afin de régler l'acompte de vos travaux, une avance de frais peut vous être accordée.

- Les Certificats d'Economie d'Energie : les entreprises qui vendent de l'énergie (électricité, gaz ou GPL, chaleur, froid, fioul domestique, carburants pour véhicules) peuvent vous proposer des aides pour rénover votre logement. Il s'agit d'une obligation encadrée par l'État. Le dispositif des certificats d'économies d'énergie oblige les fournisseurs d'énergie à promouvoir des actions efficaces d'économies d'énergie auprès des consommateurs. S'ils ne respectent pas leurs obligations, l'État leur impose de fortes pénalités financières. C'est pourquoi des fournisseurs de gaz et d'électricité proposent des conseils, diagnostics, prêts à taux bonifiés, primes pour les travaux d'installations d'équipements de chauffage et de production d'eau chaude performants dans les bâtiments ainsi que pour la rénovation du bâti. Certains acteurs de la grande distribution ou enseignes pétrolières (distribuant fioul ou carburant) proposent également des primes aux économies d'énergie pour l'installation de ces mêmes équipements.

- La TVA à taux réduit
- Le chèque énergie
- Des prêts pour améliorer votre habitat : l'éco-prêt à taux zéro.



Le développement des énergies renouvelables par la commune

La commune s'engage résolument, mais rationnellement, dans une démarche de développement des énergies renouvelables, une voie dans laquelle elle n'a pas attendu la nouvelle loi du 10 mars 2023 pour s'engager, comme le montre une autre page de ce numéro.

Face à la multiplicité des possibilités et des sollicitations (réseaux de chaleur, photovoltaïque, géothermie, ...), chacune de ces énergies ayant des potentiels mais aussi des inconvénients et des coûts, la municipalité ne veut pas se précipiter pour prendre des décisions qui vont engager la commune pour des dizaines d'années avec des investissements lourds.

Ainsi est d'ores et déjà engagée une réflexion globale pour tout le territoire de Golbey, comprenant :



Une démarche dont vous serez régulièrement informés.

Attendez-vous donc à voir :

- Des ombrières sur les parkings (nouvelle obligation de la loi)



- Des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux en fonction de leur potentiel mais aussi des contraintes de structure de l'existant.

Ici, sur le futur gymnase de la Haye le Doyen.



Le développement des énergies renouvelables chez vous

Afin de vous aider et de vous accompagner dans toutes vos démarches de rénovation dans votre logement, la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) est à votre service !



Vous retrouverez l'ensemble des services liés aux problématiques de rénovation à la **Maison de l'Habitat et du Territoire**. Située à proximité de la gare à Épinal (1, avenue Dutac), la Maison de l'Habitat et du Territoire a ouvert ses portes au public le 1er juin 2022. Ce bâtiment rassemble le siège de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, le syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales et le PETR du Pays d'Épinal, Cœur des Vosges.

Particuliers, artisans et autres professionnels de l'immobilier sont accueillis pour échanger et répondre, en un lieu unique, à toutes les interrogations liées à la construction ou à la rénovation de logements. Cela se concrétise par des espaces de démonstration (appartement pédagogique, hall d'exposition, ateliers...) et des espaces de permanences dédiés aux demandes liées à l'habitat, à la transition écologique, aux mobilités durables, à l'urbanisme, etc.

La Communauté d'Agglomération d'Épinal et ses partenaires se mobilisent pour vous accompagner dans l'amélioration de votre logement. Vous avez un projet de rénovation ? Contactez-les au 03 29 81 13 40 ou par mail à habitat@agglo-epinal.fr. Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30. L'accueil sur place se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30.

- Un conseil neutre, gratuit et indépendant
- Un accompagnement personnalisé
- Des informations sur les aides financières et les professionnels du secteur
- Des conseils techniques et réglementaires

VOUS VOULEZ EN SAVOIR ENCORE + ?

**NOUS VOUS CONVIONS À UNE RÉUNION D'INFORMATIONS
LE JEUDI 14 SEPTEMBRE, SALLE BARBELOUZE, SUR LES
ÉTAPES D'UNE RÉNOVATION RÉUSSIE ET LE JEUDI 26
OCTOBRE POUR TOUT CONNAÎTRE SUR LES AIDES
FINANCIÈRES !**



Ridsa va vous faire danser !

Après Keen'V l'an dernier, cette année c'est le jeune et talentueux Ridsa qui nous fera le plaisir de venir en show gratuit le samedi 3 juin.

Avec son album « Nous deux » et son tube « Santa Maria » désormais certifié single de platine, Ridsa confirme que ses morceaux, aux couleurs ensoleillées, ne peuvent cesser de briller.

Les clés du succès de Ridsa sont ses textes et sa richesse musicale qui font voyager les auditeurs toujours un peu plus loin, grâce aux sonorités latines, rythmes reggaeton et afro.

Ridsa vous donne rendez-vous en live le samedi 3 juin 2023 pour un concert inédit !

En première partie, vous retrouverez Seluj & Léon !

Quelques infos pratiques :

- Où ? A la Haye le Doyen, terrain de pétanque.
- Quand ? Le 3 juin, ouverture des portes à 18 h. Début du concert (première partie) à 20 h.
- Petite restauration et buvette sur place.
- Merci de respecter les emplacements prévus pour se stationner.



Marché dominical : les bons plants de Monsieur Bastien



Il est le petit nouveau du marché dominical. Et pour proposer sa marchandise, Stéphane Bastien, épaulé par sa vendeuse, Sophie, n'hésite pas à faire des kilomètres. Créées en juin 1996, les pépinières Bastien sont en effet implantées à Lusse, à dix kilomètres au nord-est de Saint-Dié-des-Vosges. C'est l'an dernier, sur une proposition de « Manu » Barrat, qui tint longtemps son stand maraîcher sur la place de l'église, que Stéphane Bastien accepta de faire le déplacement jusque Golbey (suite à la fermeture de chez Déprédurand) et de proposer ce qu'il fait de mieux en matière de replants et de fleurs. Il faut savoir également que Stéphane est aussi pépiniériste et paysagiste sur son domaine lussois. « À Golbey, cela démarre seulement ; le bouche-à-oreille fait le reste. Je viens ici pour la saison ; on verra comment cela

évolue ». Installé près du parvis de l'église saints-Abdon-et-Sennen, à côté de Claude Maire, dont la spécialité est la pomme de terre, le stand a de quoi comblé tous les amateurs de jardinage. Une petite visite s'impose.

MARCHÉ TOUS LES DIMANCHES MATINS, PLACE DE L'ÉGLISE

A noter !

Concours des maisons fleuries : top départ !

À partir du 1er juin, le CCAS réceptionnera les inscriptions au concours des maisons et balcons fleuris

Spectacle de Booder : pensez à prendre vos places !

Samedi 1^{er} juillet, l'humoriste Booder foulera les planches du centre culturel à 20 h 30 ! Réservez vos places (30 €), à l'accueil de la mairie ou sur seetickets.com !

Rédaction : Mairie de Golbey – Directeur de publication : Gilles VARIN

Mairie de Golbey, 2, rue de l'hôtel de ville – 03 29 31 23 33, www.golbey.fr – www.facebook.com/villedegolbey

Rappel aux associations : merci de nous communiquer les dates de vos manifestations avant le 15 de chaque mois à elodie.cherpitel@golbey.fr